

Date de dépôt : 18 novembre 2019

Rapport

de la commission de l'énergie et des Services industriels de Genève chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2020

Rapport de M. Pierre Eckert

Mesdames et
Messieurs les députés,

Sous la présidence de M. Alberto Velasco, la commission a pris en considération le budget des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2020. Elle a, à cet effet, auditionné le président du Conseil d'administration M. Michel Balestra, la directrice exécutive des finances M^{me} Céline Gauderlot et le responsable du contrôle de gestion M. François Jordan.

Le présent document est un bref rapport écrit relatant les éléments saillants de l'audition et les décisions de la commission.

Le budget 2020 a été placé dans une perspective pluriannuelle 2020-2024. L'année 2020 marque l'engagement de SIG dans la transition énergétique de façon de plus en plus marquée. Le désendettement massif de ces dernières années permet de planifier d'importants investissements sur la période future.

Il est prévu d'investir 230 millions en 2020 et 1,3 milliard sur la période 2020-2024 qui pour 46% concerne les activités d'entretien des réseaux. Le reste sera réparti entre les activités de développement (dont les sondages géothermiques), l'activité thermique (GeniLac, chauffage à distance) et le déploiement de réseaux structurants, l'éolien, le solaire et l'usine de valorisation des déchets de Cheneviers IV, qui sera mise en service au début de l'année 2024.

Le rendement visé pour les investissements dans le réseau structurant, le TRI (taux de rentabilité interne), a été fixé à 5.2%.

Notons encore que SIG est une entreprise très compétitive, le prix de vente de l'électricité étant l'un des trois meilleur marché de Suisse, et cela avec des sources entièrement renouvelables.

Le programme éco21 permettant de promouvoir les économies d'énergie se poursuit et recevra environ 18 millions de francs. Un programme éco21 déchets y sera intégré pour environ 5 millions de francs.

Le budget de fonctionnement est détaillé dans l'exposé des motifs et présente un résultat de gestion de 73 millions de francs. La commission a relevé la saine gestion de SIG et salué ses ambitions en direction de la transition énergétique.

A la fin des débats, le président a formellement mis aux voix le projet de loi 12597.

1^{er} débat

Entrée en matière :

Oui : 13 (2 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 2 MCG)

L'entrée en matière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2^e débat

Titre et préambule

Pas d'opposition, adopté

Art. 1 Budget d'exploitation

Le budget d'exploitation des Services industriels de Genève est approuvé conformément aux chiffres suivants :

- a) total des produits : 963 millions de francs*
- b) total des charges : 890 millions de francs*
- c) résultat de gestion : 73 millions de francs*

Pas d'opposition, adopté

Art. 2 Budget d'investissement

Le budget d'investissement des Services industriels de Genève, s'élevant à 230 millions de francs, est approuvé.

Pas d'opposition, adopté

3^e débat**Vote d'ensemble du PL 12597 :**

Oui : 13 (2 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 2 MCG)

Le PL 12597 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Projet de loi (12597-A)

approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2020

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Budget d'exploitation

Le budget d'exploitation des Services industriels de Genève est approuvé conformément aux chiffres suivants :

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| a) total des produits : | 963 millions de francs |
| b) total des charges : | 890 millions de francs |
| c) résultat de gestion : | 73 millions de francs |

Art. 2 Budget d'investissement

Le budget d'investissement des Services industriels de Genève, s'élevant à 230 millions de francs, est approuvé.